

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2236

91 – ESSONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Ventes et cessions

503 110 835 RCS Evry.

ORAK.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 119679.30 EUR.

Adresse : 15, Avenue De Norvège, 91140 Villebon-sur-Yvette.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc de projet de fusion simplifiée 1. Société absorbante : Dénomination : ORAK Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : 15 avenue de Norvège 91140 Villebon-sur-Yvette Capital : 119 679,30 euros Numéro unique d'identification : 503 110 835 Lieu d'immatriculation : Evry 2. Société absorbée : Dénomination : ORAK SUD EST Forme : Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) Adresse du siège : 15 avenue de Norvège 91140 Villebon-sur-Yvette Capital : 12 500,00 euros Numéro unique d'identification : 799 744 636 Lieu d'immatriculation : Evry 3. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 315.247 euros Passif : 222.524 euros 4. Absence d'augmentation de capital La Société ORAK détenant la totalité des parts de la Société ORAK SUD EST, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 5. Dépôt du traité de fusion Le traité de fusion établi le 27/11/2024 a été déposé le 28/11/2024, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'Evry..